

Réunion du comité de pilotage de « modification des rythmes scolaires »

Mardi 14 novembre 2017, 17h30

Objectif du COPIL : mise en place de la semaine de 4 jours

Objectif de la séance : recenser les freins et les leviers des différents acteurs qui seront impactés.

Présents :

- Mme Marilyne Webert, Maire de Pouilly et Présidente du SIVOM
- Mr Jean-Paul Eckenfelder, Maire de Fleury et membre du SIVOM
- Mr Dominique Legay, directeur de l'école primaire
- Mme Virginie Michel, directrice du périscolaire
- Mme Audrey Hacquard, représentante des parents d'élèves
- Mme Céline Laurent, représentante des parents d'élèves
- Mr Nicolas Cauwet, représentant des parents d'élèves
- Mme Christine Becerra, représentante des parents d'élèves, membre du comité de suivi du périscolaire
- Mme Emilie Doux, représentante des parents d'élèves, membre du comité de suivi du périscolaire
- Mr Joseph Agozzino, vice-président du SIVOM
- Mme Jeanine Leclerc, membre du SIVOM
- Mme Blandine Sutter, vice-présidente du SIVOM

Absents excusés

- Mme Sandrine Fey, directrice de l'école maternelle
- Mme Sabrina Davoise, représentante des parents d'élèves
- Mr Nicolas Grosmangin, représentant des parents d'élèves
- Mme Frédérique Bérard, membre du comité de suivi du périscolaire

1. Décision de passer à 4 jours

Au vu des résultats du sondage de juin 2017 destiné à ce que les parents se positionnent quant au maintien à 9 demi-journées ou au passage à 4 jours, les membres du COPIL s'entendent sur le fait qu'à la rentrée de 2018-2019, le rythme de 4 jours/semaine soit instauré (85% des parents ont plébiscité le retour à 4 jours).

2. Horaires

A l'occasion de cette modification, il semble important d'engager une réflexion sur les horaires d'école, ceux-ci ayant des conséquences directes sur :

- Les rythmes de l'enfant
- Les périodes d'apprentissage
- Les temps de repas et de retour en classe
- Les temps d'activité en-dehors du temps scolaire
- L'organisation des adultes « encadrants » : parents, grands-parents, agents du périscolaire, assistantes maternelles...

Les horaires actuels sont : LMJV 8h30-12h00/13h30-15h15 Mercredi : 8h30-11h30

La nouvelle répartition sur 4 jours impose des journées de 6h maximum avec des plages horaires ne dépassant pas 3h30. Les horaires seront arrêtés par le SIVOM et la nouvelle organisation sera soumise au DASEN (Directeur Académique des services de l'Education Nationale).

- S'est posée la question d'horaires différenciés pour la maternelle et l'élémentaire (loi, pertinence)
- La durée de la pause méridienne a été abordée par certains parents et par la directrice du périscolaire, pour lesquels un passage à 2h serait bénéfique. Il est à noter que plus de 80% des enfants qui prennent leur repas au périscolaire viennent également aux NAP, la demi-heure supplémentaire de garde au moment du repas serait donc récupérée le soir. La directrice précise que l'accueil pourra démarrer à 13h30 pour les enfants qui en ont besoin.
NB : les spécialistes en chronobiologie recommandent une pause plus longue encore ex : de 11h30 à 15h voir 15h30 (l'attention des enfants reprend à ce moment-là)

Le débat s'est engagé sur ce point :

a. Arguments en faveur de l'allongement de la pause méridienne

- Cela donnerait plus de temps à ceux qui rentrent au domicile ou chez l'assistante maternelle : plus de temps pour les trajets (Pouilly notamment).
- Prise du repas sans urgence
- Moins de stress pour les enfants et pour les adultes
- Une pause plus large donnerait plus de latitude pour l'organisation des 2 services de restauration : il s'avère que le nombre d'inscrits est en constante augmentation, entraînant de ce fait le maintien des deux services pour les années à venir.
- Plus de temps pour permettre un retour au calme avant la reprise de la classe notamment au périscolaire avec l'instauration d'activités calmes. Les petits pourront être installés à la maternelle pour la sieste si besoin.
- Les enfants qui sont seuls au domicile après l'école le seraient moins longtemps
- Plus de temps pour des familles en situation particulière (handicap).

b. Arguments contre l'augmentation de la pause méridienne

- Le temps imparti est le minimum préconisé par la loi et devrait se révéler suffisant pour déjeuner (jusqu'à présent, peu de personnes se sont plaintes du fait que la pause ne dure qu'1h30)
- Risque d'énerverment supplémentaire des enfants avant leur retour en classe
- Les enfants qui sont seuls au domicile pour le déjeuner le seraient plus longtemps
- La sieste des petits débiterait plus tard : certains enfants parmi les petits risquent de s'endormir à la maison et il sera alors difficile de les réveiller pour aller à l'école.
- La classe finirait plus tard. Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires, temps d'enseignement non obligatoire, de 36 heures par an, proposées à certains enfants) se termineraient à 17h30.
- Il n'est pas possible de réduire la plage d'école du matin (moment plus propice à la concentration des enfants) ni de commencer plus tôt.
- Avis négatif de l'ensemble des enseignants de l'élémentaire et de la maternelle

3. Accueil périscolaire :

- Suppression des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires qui avaient lieu de 15h15 à 16h30)
- Nécessité de réorganiser l'accueil en fonction des décisions : retentissement sur le temps de travail du personnel ainsi que sur l'effectif de l'équipe.
- Eventualité de l'ouverture supplémentaire le mercredi matin, soumise au taux de fréquentation (selon le règlement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement) et articulation à étudier avec le mercredi après-midi.
- Impact financier pour le SIVOM
- Avis indispensable de la CAF et réécriture du PEDT (Projet Educatif Territorial)

A l'issue de la réunion, les membres du COPIL décident de soumettre un questionnaire aux familles qui sera déterminant pour le choix de l'organisation. Il sera confié à chaque enfant de maternelle ou de l'élémentaire (chaque enfant recevra un questionnaire, y compris dans une même fratrie). Il devra être remis au SIVOM avant le 1^{er} décembre par l'intermédiaire des enseignants ou du périscolaire. Une nouvelle réunion du COPIL est prévue le 14 décembre pour prendre connaissance des réponses et éventuellement entériner la nouvelle organisation.

Les parents seront informés du choix définitif en février 2018 afin que chacun puisse s'organiser au mieux pour la rentrée 2018-2019.

Rentrée 2018-2019 : passage à la semaine de 4 jours

Questionnaire destiné aux parents

Dans le cadre de la modification des rythmes scolaires et avant de prendre une décision définitive, il est important pour nous de connaître votre opinion. En effet, ces nouveaux horaires auront un impact sur les rythmes de l'enfant, les périodes d'apprentissage, les temps de repas et de retour en classe, les temps d'activité en-dehors du temps scolaire, l'organisation des adultes « encadrants » (parents, grands-parents, agents du périscolaire, assistantes maternelles...). La première réunion du comité de pilotage a eu lieu mi-novembre, son compte-rendu est joint à ce questionnaire.

Afin de faire connaître votre opinion, merci de cocher la case de votre choix :

1. Horaires retenus :

- le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 16h00
- le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 16h30

2. Fréquentation de l'accueil périscolaire :

- Après l'école
 - de la fin des cours jusqu'à 17h30 de la fin des cours jusqu'à 18h30
 - votre enfant ne fréquentera par l'accueil périscolaire après l'école

- Le mercredi :
 - Mercredi matin / repas Mercredi après-midi Mercredi complet
 - votre enfant ne fréquentera par l'accueil périscolaire le mercredi

Commentaires et remarques

NB : Ayant reçu des demandes, le SIVOM profite de ce questionnaire pour recenser les parents intéressés par une ouverture de l'accueil dès 7h00 :

- dans l'éventualité d'une ouverture avancée de l'accueil, mon enfant fréquentera l'accueil entre 7h00 et 7h30

Votre enfant vous a remis ce questionnaire, il est en maternelle en primaire

Merci de remettre ce questionnaire à l'enseignant de votre enfant ou à l'accueil périscolaire avant **le 1^{er} décembre 2017**.